



Compte rendu du Conseil d'Administration des 3 et 4 janvier 2026 à l'hôtel Mercure Avignon en présentiel et en Visioconférence.

Membres présents :

Bureau directeur de la FFSc :

- Christian COUVREUR, Président
- Pascal ASTRESSES, Vice-Président,
- Jean-Jacques CAPDEVILLE, Secrétaire Général,
- Thierry HAUW, Trésorier,
- Manuella GRIMAL, Responsable des relations avec les partenaires et les sponsors,
- Quentin MALLEGOL, Responsable des activités jeunes et scolaires, Visioconférence,
- Baptiste MOUILLON, Chargé de développement du Scrabble,
- Antonin AUBRY, Chargé de développement du Scrabble.

Personnel de la FFSc :

- Séverine GRUCHOT, Directrice,

Représentants des comités :

- Alsace : Chantal DARDENNE, Présidente, Visioconférence,
- Pays d'Oc : Serge DELHOM, Président, Visioconférence,
- Bourgogne : Marie-Thérèse FERREIRA, Présidente,
- Pays de la Loire : Guillaume UGUEN, représentant Ignace BUTY, Visioconférence,
- Champagne : Véronique MOJARD, Présidente,
- Dauphiné-Savoie : Sylvie GUILLEMARD, Présidente, Visioconférence,
- Flandres : Marie-Odile MORELLE, Présidente, Visioconférence,
- Paris-Île-de-France-Ouest : Jean-Philippe MAIGNEL, Président,
- Languedoc-Roussillon : Gérard HUSS, Président, Visioconférence,
- Poitou-Charentes : Marie-Odile PANAU, représentant Wilfrid GAUTHIER, Visioconférence,
- Lorraine : Jean-François HIMBER, Président DNSC, représentant Didier COPPENS, le samedi 3 janvier,
- Lorraine : Didier COPPENS, Président, Visioconférence le dimanche 4 janvier uniquement,
- Lyonnais : Elisabeth CARREZ, Présidente,
- Normandie : Yves GASNIER, Président, Visioconférence,
- Côte d'Azur : Brigitte GATIN, représentant Jean-Yves BESNARD, Visioconférence,
- Provence : Annie GRUCHOT, Présidente,
- Val de Loire : Manuella GRIMAL, Présidente,
- Ligue Nouvelle-Calédonie : Sylvain TOLASSY, Président, Absent
- Ligue Corse : Françoise GARION, Présidente, Absente
- Ligue Guyane : Sonia DEDE, Présidente, Absente
- Ligue Guadeloupe : Michèle MARIE-JOSEPH, Présidente, Absente

- Ligue Martinique : Georges BELLAME, Président, Absent
- Ligue Réunion : Jean-Luc CHAMPENOIS, Président, Absent
- Franche-Comté : Anne ALBINI, Présidente,
- Bretagne : Jean-Marc DELCOURT, Président, Visioconférence,
- Aquitaine : Jacques LACHKAR, représentant Christophe RAYNAL, Visioconférence,
- Sud-Est Francilien : Yann MELNOTTE, Vice-Président,
- Auvergne : Catherine HANIEZ, Présidente, Visioconférence,
- Limousin-Périgord : Marie-Dominique JULLIOT, Présidente, Visioconférence,
- Var-Esterel : Régis PÉPINO, Président, Visioconférence.

Comité National d'Éthique, de Déontologie et de Discipline :

- Éric MAZOYER, Absent.

Commission Nationale du Scrabble Classique

- Jean-François HIMBER.

Commission Statuts et Règlements :

- Brigitte HOURS, Absente.

Accueil – Christian Couvreur

Christian souhaite la bienvenue et présente les vœux de la fédération à tous les participants. Il déroule ensuite l'ordre du jour.

Il rappelle que 2026 verra le renouvellement du bureau directeur, dont la présentation aura lieu en octobre lors du festival d'Aix-les-Bains., le nouveau bureau directeur prenant ses responsabilités au 1^{er} septembre 2026.

Point sur l'organisation des travaux du BD, licences, clubs – Christian Couvreur

1. Bureau directeur et personnel fédéral

Les réunions du bureau directeur sont hebdomadaires, le lundi ou le mardi, de 19h30 à 21h.

Certains membres du BD participent à l'organisation des festivals fédéraux. La plupart sont membres d'une ou plusieurs commissions.

Les réunions avec les employés fédéraux sont fréquentes, notamment pour les points de situation ayant lieu tous les vendredis entre Séverine et Christian. Côté informatiques et communication, Pascal et Jean-Jacques sont en relation étroite avec Florient DEFOSSÉ.

2. Licences et clubs

Une augmentation de 348 licences au 31 août 2025 a été constatée, merci donc à tous pour les efforts fournis. Il nous reste des efforts à faire pour augmenter encore le nombre de licenciés. Le nombre de clubs enregistrés est en diminution à 893 vs 924.

3. Championnats du monde à Tunis

Ils se dérouleront du 18 au 26 juillet au Regency Tunis Hôtel.

Cet hôtel a mis 180 chambres à notre disposition dont 120 à l'attention des joueurs. Un deuxième hôtel est mis à notre disposition. Il s'agit de l'hôtel Verdi Tunis Beach Resort qui propose 60 hébergements supplémentaires et vient en remplacement de l'hôtel El Mouradi

citée lors de la réunion. Le règlement des hébergements est pris en charge par la FISF qui donnera les indications pour réaliser ces opérations.

Un service de navette entre l'aéroport et les hôtels sera mis en place.

La gestion des épreuves, l'arbitrage et le site internet sont à la charge de la fédération française. Pour information, un arbitrage de toutes les épreuves de la semaine accorde un défraiement de 600 €uros. La plus grande partie des arbitres est française, mais nous avons deux arbitres belges, trois arbitres africains, un arbitre suisse. À ce jour pas d'arbitre québécois.

Pour le ramassage, la France va fournir quelques ramasseurs, dont Christopher Hauw, Solen et Loan Fontas, Delphine Odier. Les autres ramasseurs seront des Tunisiens. Ceci a été négocié avec le directeur général du Regency Hôtel qui prendra des CDD en local, voire des accords avec des associations locales (scouts, ...), garantissant la disponibilité ainsi que l'aide à l'installation des salles.

Les diverses salles nous permettront d'accueillir 400 joueurs au Regency en Duplicate, ainsi que les parties de Classique.

Pascal Astresses va gérer les aspects des communications, Jean-Jacques Capdeville la gestion du site web et les commentaires sur le début de la semaine et il sera relayé par Claude « Claudio » Masbou ensuite. Yoan Controu assurera la maîtrise des classements et l'aide à l'organisation. Sylvain Bruyère fera toute la partie retransmission vidéo Internet.

4. Projets de CDM à Nancy et Bourges

4.1 Nancy

Fabien Douté est le président du club de Nancy depuis 2014 et brosse un historique. Ce club a accueilli depuis décennies quelques épreuves majeures du calendrier « scrabblesque » dont : un championnat du monde à Metz en 1987, c'est-à-dire il y a presque 40 ans. Mais plus récemment à Golbey le championnat de France Classique. Nous avons également accueilli une finale interclub en Moselle, il y a quelques années, ainsi que des interclubs européens et l'Open de France dans des salons de l'hôtel de ville en 2016. Le club de Nancy s'est beaucoup développé et diversifié ces dernières années. Il intervient beaucoup au milieu scolaire, dans les résidences seniors, et aussi dans des salons, des art expos. Nous commençons à être bien connus localement, et un petit peu au-delà de Nancy. Des relations avec un certain nombre de partenaires se sont développées, et notamment Destination Nancy, société privée, qui gravite autour de la mairie, autour des collectivités, avec lesquelles nous avons de sérieux liens. Cette société propose d'intervenir pour des salons ou des réunions et nous avons fait converger l'idée d'accueillir une manifestation d'ampleur à Nancy, qui serait les futurs Championnats du Monde de Scrabble de 2028. Le projet a donc émergé et plusieurs personnes ont assisté à des réunions avec la société citée dont Didier Coppens, président du comité Lorraine, Jean-François Himber président de la DNSC et Joan Controu pour les salles et l'organisation. Le club de Nancy, fort d'une centaine de licenciés, possède donc les forces vives nécessaires à la réalisation de cette entreprise.

Un diaporama présentant tous les atouts nous est projeté mettant en avant les facilités d'accès au site ainsi que toutes les fonctionnalités dont ce site, le palais des congrès « Prouvé », dispose. Une présentation de toutes les activités et lieux touristiques disponibles dans les environs de Nancy et la région complète la présentation.

Les espaces de jeu mis à disposition des joueurs sont confortables et climatisés, divers lieux sont adaptés pour recevoir arbitrage, salle de vidéo, organisation, etc. Les possibilités de logement sont nombreuses et variées et à proximité de l'espace de jeu, de même que la restauration allant du fast-food au restaurant étoilé.

Le budget actuel en dépenses, négocié pour cette manifestation, s'élève à 164.000 €uros. Les recettes sont estimées à 70.000 €uros. Des études sont en cours pour diminuer tant que possible les dépenses. Un effort sera fait sur le ramassage et l'arbitrage qui seront calculés au plus juste. Le comité Lorrain soutient très fortement ce projet.

Une première réaction trouve que ce projet « a de la gueule » et que nous sommes sur « du haut de gamme », mais que des solutions de financement doivent être trouvées pour diminuer le risque de fort déficit. Quelques questions sont soulevées :

Qu'est-ce que la Fédération est prête à financer sur ce championnat du monde ?

Quelle est la somme qu'on peut mettre en se disant qu'on veut faire quelque chose de qualité ?

Des évolutions dans l'organisation des Championnats du monde sont à l'étude au niveau de la FISF et pourraient impacter l'organisation des futurs championnats et notamment ceux de 2028.

La décision à prendre aujourd'hui devrait être reportée le temps de permettre aux organisateurs de Nancy de reprendre les négociations financières.

4.2 Bourges

Bourges a organisé en 2023 les championnats de France, mais vise un peu plus haut, donc les championnats du monde de 2028. Pourquoi 2028 ? Parce qu'en 2028, la ville sera capitale européenne de la culture.

Bourges, se situe au cœur de la France, à deux heures de Paris et à moins de cinq heures des principales capitales régionales. Elle n'est pas non plus très éloignée de la Suisse ou de la Belgique.

Le site prévu pour ces championnats s'étend sur un terrain de plus de 17 hectares au CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive). La présentation PowerPoint proposée nous montre une photo du Vélodrome destiné à recevoir les joueurs en son centre. La surface est de 1.000m². Toutes les facilités de retransmission seront accessibles via un réseau Wifi. Un bémol cependant car le site n'est pas climatisé.

Le prix pour 12 jours se monte à 7.440 €uros ce qui est le prix fort. Nous pouvons bénéficier de réductions car si le Vélodrome n'est pas retenu, nous disposons de deux autres solutions, dont la Halle des Sports, et l'une de ces deux salles mesure 845 m², la deuxième a la même superficie. Nous pouvons tout réunir sur un peu plus de 1.500 m².

Nous disposerions de deux salles pour le classique une de 194 m², la salle de boxe, ou la salle de danse de 100 m².

Si nous louons les deux halles de 845m², et une des deux salles, pour 12 jours, le montant sera de 11.520 euros. Toujours au prix fort, sans réductions. Une troisième possibilité existe, le gymnase d'une superficie de 1.056 m² qui coûterait pour 12 jours 3.840 €uros.

La municipalité amènerait 1.000 à 2.000 €uros de subventions.

Nous pourrions disposer de l'hébergement et de la restauration. La capacité d'accueil est de 258 couchages. Une pension complète s'élève à 75 €uros.

Le budget est maîtrisé avec des prestations qualitatives pour l'hébergement et la restauration.

Le CREPS se situe à la sortie de Bourges. Les bus sont gratuits et de la gare au CREPS la ligne est directe, le CREPS étant le terminus. Le temps de trajet depuis le centre-ville est d'environ 10 minutes.

Une question est soulevée concernant le mobilier pour les joueurs, tables et chaises.

Le CREPS dispose de quelques tables dont la quantité est insuffisante mais des prêts de matériel seront consentis par la municipalité de Bourges à titre gracieux.

Une autre question relative aux toilettes à disposition est posée. Il n'y a apparemment aucun problème de ce côté-là.

Le projet de Nancy a budgétisé et conceptualisé l'accueil des délégations, la cérémonie et le dîner de clôture. Avez-vous une idée, à Bourges, du déroulement de ces opérations ?

Le CREPS peut assurer le cocktail de clôture, pour une prestation allant de 4,50 €uros à 14 €uros par personne. Les autres prestations, défilé, cérémonies, n'ont pas encore été étudiées. Nous nous sommes surtout concentrés sur l'accueil, les structures, les salles, et le tableau d'affichage. Pour ce qui concerne l'arbitrage, dans le comité Val de Loire, nous disposons de beaucoup d'arbitres et pouvons assurer le ramassage.

Côté audio cela a été testé au niveau du Vélodrome.

Remarques : il est difficile d'arrêter ce jour un choix sur l'une ou l'autre des destinations. Les conditions d'accueil sont fort différentes d'un projet à l'autre, ainsi que les espaces de jeux. Les budgets, très éloignés aussi, doivent être revus et consolidés autant qu'il est possible. La commission Finances peut travailler de concert avec les organisations pour concrétiser ces projets.

Certaines questions, notamment financières, sont étroitement liées à la situation politique en devenir pour cause d'élections municipales.

Présentation des résultats de l'Audit financier et organisationnel de la FFSc par le cabinet Nepsio – Christian Couvreur

Vous avez reçu un document qui explique les raisons de cet audit. Nous avons des pratiques qui ne sont peut-être plus complètement adaptées à ce qui doit être fait et la survie de la Fédération doit être garantie pour les prochaines années. Nous essayons de voir le plus loin possible.

Nous ne sommes pas là pour cibler des personnes mais pour bien identifier les dysfonctionnements repérés par rapport aux besoins d'optimisation que nous avons listés. Voir comment nous pouvons progresser à la fois sur les sujets financiers et les sujets organisationnels. Nous avons réalisé un appel d'offres vers 4 cabinets. Nous avons retenu le cabinet NEPSIO qui est spécialisé dans les audits, les analyses, les productions d'optimisation et notamment pour des associations comme la nôtre.

La personne qui a réalisé cet audit, Marie Brachet est avec nous et va vous commenter les résultats de ses observations.

Intervention de Marie Brachet

Effectivement, l'objectif est de pouvoir vous retranscrire les résultats de l'audit qui s'est déroulé de septembre à décembre.

Nous allons nous focaliser sur quelques slides de la présentation pour avoir un peu les idées principales de cet audit.

Dans un premier temps, la méthodologie comment on a procédé et comment on procède.

L'idée était vraiment pour nous de prendre connaissance de l'organisation actuelle au travers d'entretiens qui se sont déroulés avec des collaborateurs salariés, avec des membres du bureau directeur et avec des membres du conseil d'administration. Cela a été aussi la prise de connaissance de beaucoup de documents financiers puisque l'audit portait aussi sur les aspects financiers et organisationnels, sur les modes de fonctionnement en interne de manière à pouvoir faire une analyse des forces et des faiblesses de l'organisation actuelle. Ces travaux-là ont été réalisés entre septembre et décembre et nous avons eu des échanges avec les membres du bureau directeur pour retranscrire les principales conclusions.

14 entretiens ont été effectués et nous nous sommes également entretenus avec le cabinet comptable BDO qui arrête les comptes chaque année.

Notre intervention reposait sur deux axes : un axe financier et un axe organisationnel.

Pour rappel, en dehors des événements exceptionnels, les comptes de la Fédération sont structurellement déficitaires tels que présentés aujourd'hui et en fonction des lois financières actuelles.

Le premier point important réside dans le fait que la masse salariale de la Fédération, est principalement constituée de développeurs informatiques qui travaillent sur des outils servant sur du long terme, c'est-à-dire que les applications, ne servent pas que sur une année mais sur plusieurs années. Ceci, financièrement, comptablement, peut être optimisé en étalant cette charge sur plusieurs années. La masse salariale des informaticiens, c'est à peu près 270.000 €uros par an qui étalée sur plusieurs années, ferait un gain par an d'à peu près de 65.000 €uros.

L'autre grand constat sur la partie financière, réside dans le fait qu'il y a un principe comptable qui n'est pas respecté, puisque normalement on ne peut pas compenser les charges et les produits. Pour donner une image fidèle des comptes, on doit d'un côté avoir toutes les charges et de l'autre les produits. Par exemple, les contributions des familles pour les tournois scolaires, aujourd'hui telles que les comptes sont présentés, on a les contributions des familles qui sont mises en moins des charges, ce qui signifie que vous n'avez pas une vision claire des charges d'un côté et des recettes de l'autre.

La partie des défraiements est un poste très important dans les comptes de la Fédération puisqu'il représente quasiment 200.000 €uros. C'est un sujet très sensible côté URSSAF puisque cela ne doit pas s'apparenter à de la rémunération et ce sont donc potentiellement des sommes qui pourraient être soumises à charges sociales. C'est un sujet qui est très encadré et qui aujourd'hui a plusieurs pistes d'amélioration. Les modalités de remboursement faites en direct sur le site de la banque sont sources d'erreur, puisqu'il faut rentrer plus d'une centaine de RIB pour faire ces virements-là. Et puis certains défraiements se font en espèces ce qu'il faut limiter au maximum. Il n'y a pas de traçabilité de ce qui peut être fait en espèces donc ce sont des sujets qui sont très sensibles. Certaines erreurs ont été constatées par rapport aux montants validés par le conseil d'administration, erreurs entre ce qui est

remboursé et ce qui avait été validé. Tout cela fait partie d'un constat très fort sur un poste de charges qui est très important au niveau de la Fédération.

Deux choses cependant à noter d'une part sur le process même de comptabilisation des écritures comptables, la plupart des écritures comptables étant faites sur la base des paiements et non sur les factures, ce qui induit que l'on a peut-être des factures non encore payées, qui n'apparaissent pas en comptabilité et qui n'apparaissent pas dans les charges. Nous retrouvons la même chose sur les recettes, où le process de facturation des différents clubs se fait une seule fois par an, et il n'y a pas de suivi des factures non réglées et qui ne le seront peut-être jamais.

Nous avons donc un problème d'exactitude et d'exhaustivité tant sur la partie dépenses que sur la partie recettes.

Sur tout ce qui concerne les tournois, la participation, les montants qui sont versés pour les participations aux tournois, nous avons aujourd'hui un process très chronophage et source d'erreur puisqu'il y a la possibilité de s'inscrire jusqu'au dernier moment, ce qui fait que lors des festivals, une personne est obligée de courir après chaque participant pour s'assurer que le règlement d'inscription est réalisé. Cela est organisé, il y a des moyens informatiques pour essayer de faciliter les choses mais c'est quand même très chronophage et comme c'est fait dans la précipitation, on a du mal à assurer vraiment l'exactitude des choses qui sont enregistrées. La politique actuelle est de rembourser quelqu'un qui n'est pas présent lors des festivals et cela aussi demande du temps. Près de 80 participants sur les festivals sur une année, ça représente 6.000 Euros. Cela pose question sur le temps qui est pris d'un côté et le coût que cela engendre. Quelle est la politique de la Fédération sur ce sujet-là ? Et ici encore une partie des frais de tournoi sont réglés en espèces ce qui est à limiter au maximum.

Je ne reviens pas sur les caisses qui sont le sujet sensible et beaucoup de chèques qui ne sont pas encaissés dès leur réception. On peut avoir plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant que les chèques ne soient remis en banque. Ceci pose un problème car les chèques peuvent revenir impayés. La seconde conséquence, c'est que la trésorerie n'est pas optimisée puisque pendant des mois l'argent n'est pas sur le compte de la fédération. Une autre part importante est la partie des pourboires qui est une habitude pour remercier les personnels d'entretien qui sont sur les différents sites. Ceci n'est pas autorisé et il faut être vigilant sur ce sujet-là, même si cela ne représente que 2.000 Euros.

En synthèse, ce qui ressort de l'audit financier, c'est que nous avons effectivement des pratiques comptables qui ne sont pas conformes à la réglementation et qui ne permettent pas de donner une image fidèle des comptes. Ceci met en lumière un défaut de conseil en externe puisqu'il y a un expert-comptable qui atteste la véracité des comptes.

Il y a donc des choses non conformes et des choses qui ne sont pas optimisées, des zones de risque sur les espèces, l'encaissement des chèques différés, les défraiements, l'absence de suivi des créances clients. Ce sont des sujets qui sont à risque. Dans nos préconisations ce qui nous semble important à initier comme grand chantier sur la partie financière, c'est de revoir le cahier des charges pour avoir un logiciel comptable pour automatiser certains process et sécuriser. Les défraiements peuvent être optimisés à l'aide d'un outil informatique (*NDLR : c'est actuellement le cas avec FestiGest*).

Il est important de pouvoir s'appuyer sur un outil qui va faire gagner du temps et permettre de comptabiliser de manière plus récurrente dans l'année, de revoir les modes opératoires, pour avoir une vision plus régulière. Cela nécessite de réorganiser les tâches pour pouvoir consacrer du temps aux tâches comptables tout au long de l'année. Il faut se poser la question à propos de l'analytique.

Actuellement, on a mélangé un la comptabilité et l'analytique. La comptabilité, ce sont des comptes réglementés, l'analytique, c'est un choix que peut faire la fédération en fonction des besoins de suivi, d'analyse sur des tournois, etc.

Il y a donc un travail à faire là-dessus, pour gagner en temps de traitement, sans perdre en niveau d'analyse. Un autre sujet porte sur la partie des flux bancaires, le volume de chèques et le volume de virements individuels qui sont faits pour les défraiements dont le temps de traitement peut être réduit en sollicitant la banque via l'emploi de fichiers sécurisés.

Il faut réfléchir au modèle économique de la Fédération et avoir la capacité à se projeter un peu plus que sur un horizon d'un an.

Ce modèle a forcément deux pans : développer les recettes sur la partie des licences et diversifier les ressources, en allant chercher des sponsors. Il y a énormément de fonds qui existent pour développer la vie associative et qui pourraient permettre d'aller chercher 5.000 Euros, 10.000 Euros par-ci par-là, pour permettre de lancer de nouveaux projets ou pour permettre d'équilibrer un peu plus les comptes. L'optimisation de la trésorerie en effectuant des prévisions à moyen terme, quelle est notre capacité de placement pour aller un peu plus loin que le placement sur les livrets, se dire qu'on peut placer 50, 80.000 Euros et à des taux plus intéressants que ceux du livret parce qu'on peut les bloquer pendant une durée de 2-3 ans sur des placements sans risque.

Le dernier sujet porte sur la masse salariale dont une grosse partie est dévolue aux développeurs informatiques et aux outils qu'ils développent et qui servent aussi à d'autres fédérations nationales. Il n'y a pas forcément de refacturation ou de redevance auprès de ces autres fédérations. Ceci peut permettre de développer les recettes de la fédération. Et l'autre pan qui doit s'analyser de la même manière, réside dans la rationalisation des coûts : les coûts de structure d'une manière générale et les coûts de stockage.

Sur la partie organisationnelle, nous avons pour habitude de regarder vraiment l'organisation de manière vraiment complète, en regardant tous les aspects de stratégie, d'organisation, de ressources humaines, d'animation, de communication, de pilotage de l'activité, et puis les outils. C'est une approche systémique permettant d'avoir des constats exhaustifs et précis.

Stratégie, organisation : j'essaie de reprendre en synthèse les forces, les faiblesses et les opportunités, les menaces de la Fédération. Un des points forts est la prise de conscience d'optimiser l'organisation et que certaines problématiques ont déclenché l'audit et le besoin de changement. Ceci a été ressenti lors des entretiens avec l'ensemble des collaborateurs qui sont des joueurs et qui cernent bien les enjeux au quotidien des licenciés. Il y a des opportunités importantes sur le développement de nouveaux services, les optimisations du modèle économique, la recherche de partenariats financiers et sur la politique tarifaire.

Comme axe d'amélioration, ce qui est ressorti comme un point de difficulté ce sont les problématiques de communication au quotidien. Le fait qu'il y ait aussi plusieurs organes de gouvernance, le Bureau Directeur, les commissions, les collaborateurs ne participent pas à cibler les périmètres et à mettre toutes les actions en ordre de marche en fonction des décisions prises par tel ou tel organe.

Sur la partie organisation au niveau des collaborateurs salariés, clairement les tâches managériales ne sont pas assurées ce qui induit des difficultés de communication en interne. L'organisation des festivals est complexe et a été signalé par les collaborateurs. Le dernier point porte sur le plan du développement informatique. Il y a beaucoup de projets informatiques dont la gestion n'est pas optimisée et qui conduisent à des pertes de temps par

défaut de communication et de suivi. La partie des menaces est caractérisée d'une part, par le fait que les collaborateurs sont répartis géographiquement sur tout le territoire et sont très autonomes au niveau de leur fonctionnement. Il y a d'autre part un vieillissement de la population des joueurs, de même que celle des serveurs informatiques.

Nous avons pour habitude de poser d'abord ce qu'on appelle des principes directeurs d'évolution pour donner les grands axes selon nous des évolutions d'organisation qui pourraient être entreprises.

Le premier axe est de fédérer autour d'un projet associatif pour avoir cette projection collective de donner les grands enjeux stratégiques et opérationnels, de repenser le modèle économique sur un horizon moyen terme et de voir comment évaluer les priorités des besoins dans cette projection. Ce qui semble important est de se dire que ceci est le projet associatif de la fédération et non le projet associatif du bureau directeur. Le projet associatif de la fédération se construit avec l'ensemble des parties prenantes et permet d'avoir une ligne directrice qui va rester au fur et à mesure des années et des changements au niveau des organes de gouvernance. Premier point donc, se projeter collectivement vers l'avenir. Nous avons essayé de décliner en quatre briques : les ambitions à 4/5 ans, la roadmap informatique et le modèle économique et l'organisation et enfin les RH.

Ensuite un point d'organisation où l'on a besoin d'optimiser et de sécuriser les fonctionnements en interne, de réinterroger les périmètres et les responsabilités de chacun, de voir comment fluidifier les process clés et les sécuriser. L'équipe salariée étant très limitée en nombre, il faut assurer une continuité d'activité en cas d'absence de l'un ou l'autre des salariés. Le dernier point porte sur la partie de la communication qui est à repenser autant en interne qu'en externe, et de renforcer la coordination de cette communication pour donner de la visibilité, de la lisibilité aux équipes, et en faire un appui sur la partie externe à d'autres développements, comme sur la partie parrainage par exemple. Développer également l'activité sur les jeunes, on a des plans de communication externes qui sont aussi importants à construire et qui permettront une communication plus efficace.

Sur la partie informatique, nous avons des sujets d'inventaire du matériel incomplet à ce jour sur ce que détient la fédération. Les problématiques des RGPD très sensibles de nos jours nécessiteraient un audit spécifique pour voir quels sont les axes de mise en conformité.

La partie gestion des ressources humaines n'est pas réalisée pleinement en fonction des autres charges de travail. Notamment, pas d'entretien annuel systématique bien que certains aient été réalisés récemment. Il n'y a pas non plus de plan de formation formalisé. Les fiches de poste sont nominatives et l'organisation du temps de travail interroge par rapport à sa conformité avec la législation. Un audit social pour vérifier cette conformité, pourrait être réalisé par un OPCA (Opérateur de compétences) sur le temps de travail, les contrats des collaborateurs et l'application de la convention collective. Par ailleurs des entretiens individuels et collectifs devront être réalisés afin de lever les différentes tensions entre les employés. Reste à savoir si la chaîne hiérarchique doit être respectée ou non, mais en assurant à minima l'information de la directrice. Le bien-être physique et mental doit être respecté par la FFSc.

Côté compétitions un état de ce qui doit être fait et des personnes ou des parties prenantes qui le réalise doit être étudié pour améliorer la structuration. Des procédures détaillées et claires seront écrites pour assurer une continuité en cas d'absence d'un intervenant.

Sur la partie communication, le fait de l'existence de deux sites distincts multiplie les procédures de maintien et d'intervention des opérateurs. La fusion prévue devra être réalisée dès que possible avec la mise en place d'un nouvel environnement global dédié. La communication envers les licenciés et les clubs, quant à elle, manque de cohérence à cause des multiples canaux mis en œuvre et devra être améliorée.

Cette longue présentation amène des remarques de plusieurs participants. Ces derniers relèvent que la FFSc devra se projeter sur plusieurs domaines – développement, finances, promotion, partenariats – sur plusieurs années entre 3 à 5 ans. Challenges importants pour les bureaux directeurs à venir et discussions assurées lors d'un conseil d'administration dédié à l'avenir de la FFSc.

Retour sur Aix-les-Bains 2025 : bilan du Festival – Christian Couvreur & Séverine Gruchot

L'édition 2025 de ce festival a vu une très légère diminution de la participation. L'information la plus importante concerne les subventions : -3.000 €uros de la subvention mairie et dans le même temps règlement de sécurité du Palais des Congrès et du nettoyage pour un montant de 11.076 €uros/H.T.

Des efforts ont été faits pour réduire les dépenses sur certains postes et une communication claire sera établie pour que tous les paiements dus soient perçus.

Communication, SGP - Christian Couvreur, Jean-Jacques Capdeville et Pascal Astresses

1 - Pascal Astresses

1.1 Communication

L'audit mené par NEPSIO Conseil a mis en lumière les problèmes liés à la communication, aussi bien interne qu'externe.

La communication externe passe par l'utilisation systématique des supports à disposition : kakémonos, x-banner et autres supports tels que la Z-Card, alors servons-nous en sans modération.

La communication digitale n'est pas en reste avec la parution mensuelle de Caramels Info, auquel 7.000 licenciés sont abonnés. Cette communication se veut de coller à l'actualité par rapport à Scrabblorama. En effet, ce moyen de communication est plus tourné vers des articles de fonds, des reportages et une partie jeux qui s'est vue récemment augmentée à la demande du lectorat.

La future rubrique « De vous à nous », remplaçante de l'Hexagonal boudée par les comités depuis son transfert sur le Site Grand Public, devrait voir le jour très prochainement. La mise au point par Florient pour faciliter la mise en ligne d'articles devrait permettre le retour des

parutions par les comités. Actuellement seuls deux comités sont prolifiques, Lyonnais et Franche-Comté.

Nous souhaitons également développer la communication sur les réseaux sociaux dont le seul vraiment efficace actuellement est Facebook. Nos comptes Instagram, Tik-Tok ou X (ex-Tweeter) ne sont pas encore très en vogue, ce qui nous laisse des marges de progression importantes.

La retransmission en direct sera aussi importante et nous pouvons nous enorgueillir de l'avoir mise en place pour l'assemblée générale à Aix-les-Bains. Ceci a été grandement apprécié et a pu être mesuré au nombre de vues enregistrées. Nous avons également opéré des actions de communication à l'occasion d'Octobre Rose ainsi que pour le Grand Prix Espoir auquel nous sommes attachés. La DNSJS est une direction qui compte beaucoup pour la FFSc et nous nous devons d'être présents sur ces manifestations.

Le championnat de France est également une étape importante et fait exceptionnel n'avait pas été organisé en Île-de-France depuis 36 ans, ce qui sera réparé cette année à Chevilly-Larue. Ceci était dû au fait que la location des salles en région parisienne est plus onéreuse qu'en province. Les relations de communication avec les municipalités prennent tout leur sens pour développer des partenariats menant à des économies. Ceci a été mis en lumière dans l'audit et nous nous appuierons désormais sur un document de 15 pages constituant le dossier de parrainage à produire lors de rencontres avec des partenaires potentiels – collectivité territoriale ou autre organisme public ou privé.

La communication passe aussi par les supports papiers et nous avons commencé la mise à jour et l'uniformisation graphique de tous les documents. Pas uniquement ceux destinés à la communication, mais tous les documents.

Toutefois, comme le précise Thierry Hauw un document ne suffit pas et un contact physique avec un interlocuteur peut faciliter les choses.

Par ailleurs Jacques Lachkar précise que pour la communication interne, celle qui s'adresse aux licenciés et aux clubs, il existe une plaquette présentant la fédération qui n'est pas suffisamment exploitée. Il ajoute que la page d'accueil du site fédéral (<https://www.ffsc.fr>) devrait être revue pour porter à l'attention des licenciés les informations importantes. Cette remarque sera prise en compte car elle répond à des observations faites par le BD lui-même sur ce sujet.

Il semble également d'après certaines réactions que des communications ciblées ne soient pas prises en compte - scolaires, qualif 567, La question est posée de savoir « Qui met en ligne sur le site les communications fédérales ? » Cela dépend de quelle information il s'agit, chaque membre du bureau, les présidents de directions et certains employés fédéraux ayant la possibilité de poster des informations.

La boucle WhatsApp à l'attention des membres du C.A. montre ses limites par le fait qu'elle est incomplète en regard des personnes qui devraient y figurer et d'autre part car elle ne concerne qu'une petite frange de la population scrabblesque. Ce qui conforte la modification de la page d'accueil du site fédéral pour véhiculer les informations majeures à destination des licenciés.

La rubrique « De vous à nous » (ex Hexagonal de Scrabblorama) semble ne pas faire l'unanimité. Cette rubrique est destinée avant tout à présenter les actualités des comités mais peut également servir de tremplin promotionnel pour lesdits comités. Chacun est libre de consulter ou non cette rubrique du site grand public (<https://www.ffscrabble.fr>).

1.2 Scrabblorama

Cette revue a évolué depuis le N° 512. Le groupe de travail qui a planché sur le sujet avait souhaité conserver le nom « Scrabblorama » ce qui a été fait. Le contenu quant à lui avait été revu mais ne satisfaisait pas assez le lectorat. Un sondage a été mené pour connaître les désirs du public et une majorité s'est dégagée en faveur du retour des pages de jeux. La nouvelle mouture de la revue de Janvier 2026 comporte 8 pages supplémentaires sans que le tarif ait été augmenté.

Autre évolution la prise en charge des abonnements par la fédération, en particulier Nathalie Del Olmo, abonnements qui étaient jusqu'alors suivis par la société Abomarque. Un outil informatique adapté a été développé pour assurer cette mission, « ScramaGest ».

Pour que cette revue continue d'exister nous devons booster la prise d'abonnements qui nous permettent de la faire éditer à des tarifs raisonnables, c'est-à-dire qui couvrent les frais de production et d'envoi. Certaines initiatives ont été prises dans des comités, notamment le comité Aquitaine, d'offrir une version papier de la revue aux nouveaux venus. Des clubs ont également pris cette décision d'offrir la revue à leurs nouveaux adhérents comme en Dauphiné-Savoie.

Ce genre d'initiatives doit être encouragé et comme le relève Jacques Lachkar la plupart des comités ont des finances assez solides pour réaliser cela.

Toutes ces actions devraient permettre d'atteindre l'équilibre financier pour la revue dès le mois de mars 2026. On peut également envisager la prise multiple d'abonnements associée à un tarif dégressif, mais cette proposition d'Annie Gruchot devra être étudiée.

2 – Jean-Jacques Capdeville – Site Grand Public

Comme précisé plus avant, la rubrique « De vous à nous » est destinée à tous les comités. Mais c'est avant tout une vitrine pour essayer d'attirer du monde, faire de la pub pour attirer de nouveaux clients. Ceci est je pense à l'initiative des comités et des clubs de mettre des choses attirantes et intéressantes sur l'espace réservé.

Cette rubrique est en évolution par rapport aux remarques qui nous ont été faites :

- Affichage des 5 derniers articles postés quel que soit le comité et visibles par tous ;
- Possibilité d'ajouter plus de rubriques/sous-rubriques ainsi que plus de photos.

Des modalités pratiques à l'attention des présidents de comité et des rédacteurs seront envoyées prochainement pour définir les paramètres d'accès et la rédaction des articles.

Le site grand public est appelé à subir une refonte complète avec l'aide d'un outil plus sécuritaire que Wordpress. Cet outil est un framework (infrastructure logicielle) du nom de Laravel. L'outil a déjà été mis en œuvre pour créer la plateforme « Dirigeants » à l'attention du bureau directeur. Cette application pourra être mise à disposition des comités lorsque nous aurons étudié la faisabilité et les besoins des comités. Un calendrier de travail de la refonte

vous est proposé mais peut évoluer en fonction des activités de Florient. Ce sont des projets ambitieux mais qui nécessiteront sans aucun doute un allongement des deadlines (dates limites) proposées. Dans ces projets figurent la possibilité de donner la plume à des rédacteurs de renom, tels que Franck Maniquant, et de renforcer l'offre faite aux futurs licenciés par l'apport de contenus exclusifs et ciblés. L'intégration des applications de gestion des festivals (FestiGest) et de la gestion des abonnements Scrabblorama (ScramaGest) dans le SGP est également prévue.

D'autres remarques sont faites sur le fait que sur le site fédéral figure la mention « Nouveau Site Grand Public » alors que ce dernier est disponible depuis fin 2023. Ceci sera corrigé rapidement.

Par ailleurs qu'en est-il de la fusion des deux sites, le fédéral et le SGP ? Ceci devrait être réalisé courant 2026 mais est lié au changement de l'infrastructure serveur et de services prévu, lui, d'ici quelques semaines. Cette opération de fusion améliorera grandement le travail des salariés, limitera le travail de maintenance et apportera plus de confort aux licenciés.

Jean-Marc apprécie le fait que nous programmions la fusion des deux sites. Il fait remarquer que le SGP est fait pour amener les internautes qui découvrent la fédération à évoluer vers une prise de licence, le site fédéral quant à lui restant disponible pour les joueurs déjà licenciés. La distinction entre ces deux sites doit être bien marquée.

La dénomination « Entre nous » (bientôt « De vous à nous ») marque le fait que les personnes se connaissent et ce n'est pas la meilleure façon d'intéresser les internautes. L'effort pour aller chercher des informations doit être fait des deux côtés : d'une part la visibilité produite par le site et d'autre part la curiosité des internautes à quelque niveau que ce soit – comités, clubs, internautes – doit être exacerbée. Par ailleurs on ne peut pas s'adresser dans cette rubrique aux internautes qui découvrent, les mêmes informations que celles qui sont produites pour l'information aux licenciés des comités. Les lignes éditoriales devront à chaque niveau être repensées.

La fusion des deux sites devra conduire à un changement d'appellation du Site Grand Public qui deviendra Fédération Française de Scrabble avec connexion pour les licenciés sur un intranet qui est actuellement le site fédéral tel que nous le connaissons. Des opérations techniques importantes doivent être menées pour aboutir à ce résultat.

L'impact sur la fréquentation du SGP, bien qu'il soit fortement visité, n'a pas encore été mesuré en termes de retombées de prises de licence. C'est un sujet sur lequel nous devons travailler, sans doute à l'aide d'un sondage.

Préparation pour les élections du renouvellement du Bureau Directeur - Christian Couvreur

Le bureau actuel a pris ses fonctions à une date inhabituelle pour donner suite à la démission du bureau précédent. Le mandat actuel de 4 ans du bureau directeur se termine le 31 août 2026. Conformément au Règlement Intérieur de la FFSc un nouveau bureau devra prendre le relais au 1^{er} septembre 2026. Ce bureau devra comporter 8 (huit) membres titulaires et 4 (quatre) membres suppléants.

La procédure de vote est sous la responsabilité d'une commission électorale, dont la durée des fonctions est limitée aux besoins pour lesquels elle a été constituée dans le cadre de ces élections. Elle comprend les 3 (trois) présidents de comités ou de ligues les plus âgés, ne figurant sur aucune des listes. Ces 3 présidents-là sont :

- Annie Gruchot, comité Provence ;
- Jean-Yves Besnard, comité Côte d'Azur ;
- Marie-Dominique Julliot, comite Limousin-Périgord.

Ce sont ces trois personnes qui vont vérifier que tout est conforme à ce qui est décrit dans le R.I. en matière de procédure. Le corps électoral est constitué de tous les licenciés de la Fédération au 31 mars de l'année de l'élection, à jour de leur cotisation.

Tous les licenciés ou toutes les licenciées de la fédération à jour de leur cotisation au 1^{er} février de l'année de l'élection sont éligibles, y compris les mineurs selon les termes de la loi 2017-86. Nous allons publier sur le site fédéral les appels à candidature, ce qui n'avait pas été fait précédemment et qui n'est pas décrit dans le R.I., ce qui constitue un manque.

Les candidats doivent déposer leur liste avant le 1^{er} février 2026 au siège de la fédération à Paris.

Christian Couvreur annonce qu'il est candidat à sa propre réélection avec un nouveau bureau à constituer, sachant que certains membres actuels ne souhaitent pas continuer l'aventure. Il précise qu'il a cessé toute activité professionnelle afin d'avoir plus de temps à consacrer à la gestion de la fédération.

Les listes candidates devront être validées pour le 15 février 2026 et la commission électorale disposera de 15 (quinze) jours pour assurer la validité de ces listes.

Point sur la stratégie de gestion des Z00 - Christian Couvreur et Thierry Hauw

Thierry rappelle que les Z00 sont des personnes qui ont fait le choix de n'appartenir ni à un club ou à un comité.

Pour travailler sur ce sujet des Z00 une équipe de cinq personnes a été constituée mais s'est vue réduite à quatre après le départ d'une dame pour problèmes de santé.

Notre surprise a été grande de découvrir que les Z00 représentent 680 personnes auxquelles nous nous sommes adressés pour savoir ce qu'ils attendent de la part de la fédération. Ce nombre peut sembler important en regard des 15.000 licenciés de la fédération, soit 4,5% de l'effectif. 180 réponses nous sont parvenues.

Comment sont-ils arrivés au Scrabble ? Par passion pour le jeu, oui, mais par quel biais ? Pas par les sites internet mais plus par ouï-dire et relations dans leur entourage.

Mais pourquoi ne sont-ils pas licenciés en club ? Ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce que la tranche d'âge de ces personnes se situe dans la catégorie seniors soit des personnes en activité, d'autre part parce qu'il n'y a pas de club à proximité de chez eux ou bien que les horaires proposés par les clubs ne conviennent pas à leur activité.

Pour d'autres raisons, voire conflictuelles avec leur club ou comité, ont conduit certains à ne plus appartenir à un club.

Après avoir pris contact avec un certain nombre de ces Z00 et être allé vers eux, leur réponse peut sembler déroutante par rapport à ce qu'ils attendent de la part de la fédération : RIEN ! Tout simplement car la compétition ne les attire pas mais les logiciels proposés, « ClassiJeu & DupliJeu » oui. Ils ne demandent rien de plus que de pouvoir jouer tranquillement, jouer à la maison sans avoir de diamants à collectionner comme sur l'application « Scrabble Go » !

Notre équipe est constituée de moi-même, Thierry Hauw, mais aussi de :

- Flavie Touchet, personne dynamique, motivée et qui connaît bien la fédération ;
- Michèle Roux, très motivée également et qui avait devancé ma demande en se proposant spontanément ;
- Antonin Aubry, un jeune très dynamique aussi et motivé. C'est un atout de disposer d'un jeune joueur au sein de l'équipe, qui représente une image positive de l'activité celle-ci n'étant pas réservée qu'aux seuls retraités ou personnes des troisième et quatrième âge.

Un courrier adapté pour les accueillir et des vidéos pour les informer et les aider ont été créés à leur intention. Quatre vidéos dans lesquelles chaque membre de l'équipe se présente et propose un contact.

Parmi les remarques qui nous sont parvenues on notera l'absence du renouvellement des parties dans la rubrique Jeux du site grand public. En revanche les vidéos de Lionel Allagnat ne passent pas inaperçues et ont permis de récolter quelques licences. Ces deux points sont intéressants le premier nécessitant une évolution de mises à jour et le deuxième une communication forte.

Des vidéos courtes pour les aider à progresser seront tournées par les membres de l'équipe dont certaines mettant en avant les jeunes notamment lorsqu'ils sont à Aix-les-Bains, ce qui donne une image jeune et positive. Gilles un débutant dans le scrabble a déjà préparé des vidéos de 2 à 3 minutes pour les débutants. Une newsletter mensuelle dédiée leur sera envoyée contenant des informations pratiques et des liens vers les vidéos, newsletter pouvant être diffusée auprès des comités.

Par ailleurs faciliter l'accès depuis le SGP aux vidéos de Lionel est envisageable.

À l'issue de la saison nous ferons des statistiques pour mesurer les taux de renouvellement ou d'abandon. Le taux de disparition que ce soit chez les Z00 ou dans les comités/clubs est d'environ 60% sur les deux ans suivants leur venue.

Le taux de remplacement global – équilibrage entre les départs et les arrivées – est d'environ 15% ce qui représente au 31 décembre 2025 1.427 personnes.

Il faut aider les clubs à conserver leurs nouveaux joueurs au-delà des deux premières années et prendre contact dans chaque comité avec les Z00, travail qui a été partiellement initié.

Point sur les travaux effectués par les Directions et Commissions et sur les actions à venir. Membres du BD et Présidents des Directions et Commissions

1 – Direction Nationale Du Scrabble Jeunes et Scolaires – Quentin Mallégo

Un bilan ayant été fait à l'A.G. à Aix-les-Bains la présentation sera ciblée sur l'année à venir, avec un premier point sur la réunion des délégués scolaires en janvier à Paris. L'ensemble des délégués scolaires sont conviés ainsi que l'ensemble des membres de la DNSJS le samedi 31 janvier, en même temps que le simultané au profit des scolaires dans les locaux de la fédération.

Nous ferons un point avec Marie-Claude Derosne sur l'état de l'avancement dans les différents comités du concours de scrabble scolaire, avec les remontées des difficultés organisationnelles éventuelles et auxquelles nous réfléchirons ensemble à trouver des solutions, que ce soit pour cette année ou pour les années suivantes. Nous continuerons les formations pédagogiques qui visent principalement à donner aux délégués les outils nécessaires pour pouvoir animer des séances de scrabble en ligne, tout à fait adaptées pour

les enfants. Cela permet de les faire jouer avec d'autres enfants, puisque les jeunes sont généralement isolés dans les comités et ne voient pas forcément d'autres jeunes joueurs de scrabble.

Le troisième point est la rédaction de documents à destination des enseignants, qui ne sont pas nécessairement familiers du scrabble ou eux-mêmes scrableurs, leur permettant d'animer des séances de scrabble dans leurs établissements.

Dans nos projets de 2026, nous souhaitons améliorer notre structuration de l'activité jeunes et scolaires sur un certain nombre de points.

Il y a de plus en plus de groupes d'entraînement en visio, qui doivent être répertoriés afin d'identifier à la fois les créneaux et le niveau des enfants.

Pour nos organisations futures, identifier les établissements permettant d'accueillir les Championnats de France jeunes car nous devons disposer d'établissement avec un grand internat, ou des centres de vacances. En tous cas des endroits avec une grande capacité d'hébergement. Un inventaire fait en amont nous faciliterait la gestion des organisations. Nous devons anticiper au maximum afin de disposer de tous les éléments, notamment financiers, pour être sûr de ce que l'on peut faire exactement.

Le dernier point porte sur les organisations DNSJS dans l'année à venir. La finale du concours de scrabble scolaire aura lieu le 14 mars au lycée Fénélon à Paris comme l'année dernière et le championnat de France Jeunes aura lieu à Fondettes, juste à côté de Tours, du 17 au 20 avril 2026. Enfin, il y aura un séjour des jeunes au sein du championnat du monde à Tunis, séjour en partie organisé par des membres de la DNSJS ayant l'expérience de ce genre de séjour.

2 – Direction Nationale du Scrabble Classique – Jean-François Himber

Deux nouveautés saison dernière au calendrier classique, la première étant le championnat d'Europe qui a eu lieu à Valentigney en août 2025 dans la continuité du festival. Le championnat d'Europe n'est pas une épreuve open, c'est-à-dire qu'il faut être au minimum en série A. Le nombre de participants a répondu à nos attentes avec 41 joueurs, malgré ces critères de sélection. Le club de Valentigney avait eu la bonne idée de proposer en même temps une épreuve open qui, a permis aux joueurs de série B et C de jouer, 25 joueurs sur cette épreuve, ce qui a été également un beau succès. Le règlement sera modifié pour avoir un nombre pair de joueurs sur ce championnat d'Europe, et que l'épreuve open soit institutionnalisée. La prochaine édition se déroulera également à Valentigney les 15 et 16 août 2026. Merci au comité Franche-Comté, au club de Valentigney et à Anne pour cette organisation.

La deuxième nouveauté de la saison dernière est la création de tournois Grand Chelem. Ce sont trois tournois qui se disputent sur deux jours avec pour objectif de muscler le scrabble classique. L'année dernière, il y en a eu un à Vichy, puis à La Valette-du-Var et aux Sables d'Olonne. Cette année, la première épreuve a eu lieu à Nancy et cela a été un beau succès avec 45 joueurs pour démarrer les tournois de Grand Chelem. Les deux prochaines épreuves auront lieu à La Valette-du-Var en février 2026 puis aux Sables d'Olonne en avril. Pour l'année prochaine nous déciderons avant la fin de la saison si ces lieux d'accueil seront pérennisés.

Au calendrier, le prochain championnat de France aura lieu à Orléans, durant le week-end de Pâques, sur les trois jours. Et le prochain Open de France aura lieu dans le comité Normandie en novembre 2026. C'est la première fois que le comité Normandie accueillera une épreuve majeure aux Sables d'Olonne.

Sur les actions promotionnelles, après la saison 2024-2025, qui avait été assez dense avec l'Open de France, celle-ci sera plus « normale ».

Nous allons axer nos efforts à deux niveaux. D'une part au niveau fédéral, nous allons faire une semaine un peu exceptionnelle de scrabble classique durant le Festival de Vichy, l'objectif étant d'avoir des épreuves tous les jours, entre le dimanche et le vendredi. Il y aura donc des nouveautés. Nous allons tester deux formules sous forme de tournois amicaux qui ne donneront ni point de sélection, ni ne modifieront les codes.

Autre nouveauté qui sera homologuée, nous organiserons le lundi un Open des aînés, réservé aux catégories Vermeil, Diamant et éventuellement Rubis, la veille du début du championnat de France pour les mêmes aînés. Nous espérons un beau succès sur cette épreuve. Le championnat de France des séries B et C ne sera pas disputé à Vichy mais nous maintiendrons un tournoi réservé aux séries B et C sur 8 rondes, le mardi. Enfin, nous maintiendrons les deux épreuves traditionnelles, la Coupe des Sources et l'Open du Bourbonnais, qui est porté de 8 à 9 rondes. La disparition du championnat de France des séries B et C qui sera intégré au CDF classique normal inquiète certains participants qui pensent que les joueurs de catégories inférieures notamment la série C se désintéressent de l'évènement.

Nous communiquerons ces informations sur différents supports et canaux, site internet, page Facebook, flyers, ... Nous exhortons les comités à engager des actions promotionnelles en faveur du scrabble classique. Peu d'initiatives sont prises, l'une des dernières est dans le comité Lorrain, où a été créée une coupe Lorraine-Interclubs. Le principe est que l'on forme des équipes de trois joueurs, un peu comme pour les interclubs duplicate, mais dans ce cas précis ce sont des matchs par élimination. L'équipe rencontre l'autre, chacun des joueurs de l'équipe rencontre les trois autres. Nous avons eu douze équipes inscrites, représentant seulement deux clubs. Nous attendions cela au minimum. Nous allons essayer en Lorraine d'intensifier pour que la saison prochaine, il y ait plus d'équipes inscrites. Il est souhaitable que d'autres initiatives soient prises dans d'autres comités.

Le dernier point concerne l'outil « ClassiGest » en cours de développement et destiné à remplacer le logiciel « SClassic ». Cela a pris un peu de retard, mais nous avons bon espoir de pouvoir en disposer avant la fin de la saison. Une version exécutable de présentation est disponible pour montrer l'état d'avancement des travaux. Baptiste Mouillon montre les possibilités offertes par cette version de démonstration qui lui semble bien aboutie. L'application qui sera disponible sur toutes les plateformes logicielles (Windows, iOS, Android, Linux) devrait être livrée pour la rentrée 2026-2027.

3 – Commission informatique – Christian Couvreur

Au niveau de la commission informatique, nous allons aborder différents sujets, certains sur lesquels nous allons passer assez vite car déjà cités dans les présentations précédentes. Nous continuons l'optimisation et les corrections au fil de l'eau des bugs de « DupliTop9 » ainsi que les corrections pour « Scrabble en direct ».

Finalisation du développement de « DupliGest ». Jean-Marc a fait remarquer que son développement a démarré il y a treize ans et qu'au bout du compte, cela ne servira pas beaucoup. Nous communiquerons prochainement pour faire un point des fonctionnalités actives et de celles qui ne le sont pas dans « DupliGest ».

il y a aussi des travaux d'optimisation et de correction de bugs dans « DupliJeu » et « ClassiJeu ». Nous avons abordé le sujet de l'intégration des fonctionnalités de « VocaList », « VocABC » à l'horizon ODS 10, dans « DupliJeu » notamment.

La mise en œuvre de « ScramaGest » (gestion des abonnements Scrabblorama) et « Festlgest » (gestion des festivals fédéraux) est effective. L'optimisation du tableau de bord « Dirigeants » a été réalisée, l'application pourra, à terme, être distribuée aux comités/ligues. La poursuite de l'automatisation des tâches pour les salariés, nous continuons à y travailler tout comme pour l'automatisation des facturations en fin des tournois qui s'exécute beaucoup plus vite et nous travaillons également au renouvellement des équipements informatiques fédéraux.

4 – Commission Partenariats & sponsors – Manuella Grimal

Manuella présente un récapitulatif des semaines d'animation proposées dans les différents centres et villages de vacances pour les trois dernières saisons.

Elle constate que la saison 2024-2025 a vu une chute importante dans les propositions des partenaires, diminution due à différentes causes chez nos interlocuteurs – maladie, grossesse, accident de ski...

Certains de nos partenaires pour cause de restructuration n'ont plus d'interlocuteur à qui s'adresser.

Ces activités commençant pour certaines à péricliter donnera à 2026 la possibilité d'un redémarrage dans ce secteur. L'arrivée d'Antonin Aubry sera là pour seconder Manuella dans sa recherche de partenaires et de sponsors dont nous avons grandement besoin.

5 – Commission Classements et tournois – Jean-Marc Delcourt

On aurait besoin de l'avis et de la décision du CA, la commission ne prenant de décision. De nombreuses questions nous sont posées concernant les tournois en phase, où plusieurs centres jouent en France : Est-ce qu'on a le droit de mettre le chrono ? Je pense vous proposer cette phrase, disant « que l'on ait le droit d'utiliser le maximum de fonctionnalités de Dupitop ». Il est dommage de se priver d'affichages existant sur le logiciel, sous prétexte que l'on veut mettre tout le monde au même niveau. L'affichage est une aide les joueurs, notamment les malentendants, cela a été fait pour ça et nous n'en profitons pas assez.

Il est vrai que dans certaines compétitions par centre il n'y a que des tableaux. Ceci pour des questions de luminosité lorsque les écrans se voient mal.

Ceci ne concernera pas dans un premier temps les organisations fédérales qui nécessitent encore de disposer de tableaux, mais nous travaillons à leur suppression par remplacement avec des écrans.

Nous sommes en train d'étudier un gros dossier, dont on a déjà parlé en juin 2025 pour ceux qui s'en souviennent, ce sont les PP5 et les PP6. Christian l'a évoqué lors de l'Assemblée Générale à Aix, mais rien n'est encore fait. Nous devons lancer le débat sur le fait que la France revienne sur le classement de la Fédération internationale ou pas. Avec cette possibilité de débat et de changement, nous intégrerons quelques nouveautés qui permettront de nous garantir certaines choses par rapport au nombre de joueurs. Nous essaierons de vous proposer quelque chose au mois de juin, avec des documents envoyés un petit peu plus tôt pour que vous ayez le temps d'en discuter. Il est important d'avoir évidemment la position française, puisqu'il va y avoir aussi beaucoup d'incidence au niveau international. Nous sommes sur ce projet de réflexion sur le classement, l'arrêt de l'additionnel pour les PP4.

Le dernier point ce sont les championnats du monde. Un groupe de travail va se mettre en place courant janvier, avec l'ensemble des parties intéressées pour discuter de l'avenir des

championnats du monde et de leur structuration. L'ensemble des parties, cela peut être le duplicate, le classique, les commissions et c'est ce groupe-là qui va discuter. Lorsqu'un accord ou un cahier des charges suffisant seront trouvés, la commission classement et tournois sera chargée d'établir un projet par rapport à ça. L'ambition d'Amédée Assomo, président de la FISF, est de faire une proposition lors du prochain débat à Aix-les-Bains.

6 – Commission Arbitrage et règlements – Jean-Marc Delcourt

Une réunion a eu lieu il n'y a pas très longtemps avec le représentant de la FISF Didier Coppens et nous avons eu un échange très intéressant avec l'ensemble de la commission, sur le nouveau règlement. Cependant nous avons été surpris lorsque l'on nous a appris que ce serait applicable au 1^{er} janvier. Ce nouveau règlement comporte deux ou trois mesures qui posent un problème par ce qu'elles demandent. Il ne s'agit pas de savoir si l'on est d'accord ou pas, parce que si la FISF fait un règlement il s'impose à tous.

Nous n'avons pas eu le temps de discuter d'éventuelles modifications pour cause de délai contraint, l'information ayant été donnée en septembre 2025 et il fallait pour le mois de janvier réunir la commission.

Ce que demande la France est d'avoir le temps d'expliquer les nouvelles transformations, s'agissant d'attribution de zéro par exemple, à l'ensemble du corps arbitral, pour que pour une fois on puisse être en avance et non pas subir. Elle souhaite donner mandat à Christian pour repousser l'application de ce règlement au 1^{er} septembre 2026.

Ceci pose un problème pour certains d'une part par la non-information de ce nouveau règlement mais aussi par le risque que sur certaines épreuves internationales (Simultané Mondial) il soit appliqué par d'autres fédérations (Afrique, Belge, Suisse, Québec).

Quelques informations toutefois sur les changements proposés dans le jugement des bulletins :

- 1 - Coup joker : on paie le maximum entre l'encerclement et le score revendiqué, si le score est possible ;
- 2 - Bulletin sans raccord : on ne parle plus de raccords fallacieux qui cherchent à tromper, mais de raccords plausibles, sans jugement sur l'intention frauduleuse ;
- 3 - Bulletin peut-être mal raccordé : on tient compte de la localisation fournie, on ne paie pas une solution qui passe par hasard à l'autre bout de la grille ;
- 4 - Bulletin avec plusieurs solutions : avertissement donné, score pris en compte ;
- 5 - Lettres parasites : la formulation du traitement a été corrigée.

Puisque nous avons parlé de « FestiGest », son ambition ne réside pas que dans la gestion des tournois et festivals fédéraux. C'est aussi un outil de communication au niveau des arbitres, le but étant que chacun, à travers sa fiche individuelle, puisse avoir toutes les communications possibles et imaginables, notamment des explications sur le règlement. Dernière chose sur l'arbitrage, il faut prendre position sur le fait que la gestion des arbitres régionaux soit faite par chaque comité.

Il y avait dans les questions-réponses des remarques sur le vote pour les qualifications.

Réponse :

Est-il besoin de remettre en discussion systématiquement les qualifications des championnats sachant que cela a été voté, et après vérification la reconduction est prévue en juin ?

Jean-Marc propose une discussion au mois de juin, mais rapide sur le nombre de qualifiés. C'est-à-dire revoir certaines proportions plutôt que de revoir le système en général, car de nombreuses remarques ou interrogations portent sur le nombre de personnes choisies. Un point peut être programmé, tous les mois de juin si nécessaire, pour que la commission « Classements et Tournois » fasse des propositions qui seront entérinées par le C.A.

Certains apportent des éléments contradictoires, non sur la validité du vote même si celui-ci n'était pas très probant, mais sur les conséquences qu'ont eu les divers changements des modes de qualification et sur le ressenti des joueurs. Il semble qu'un nouveau débat de fonds soit demandé même si un vote a déjà eu lieu.

Une autre remarque est faite portant sur une partie de phrase disparue dans le fichier de consignes d'une épreuve. Ce bout de phrase « avec au moins 20 secondes entre la fin de l'annonce de la solution et l'annonce des lettres du coup suivant » semble être important pour les joueurs car c'est une période qui est un temps de recherche et de préparation de grille. Toutefois cette règle n'est pas applicable sur toutes les épreuves mais uniquement lors des parties en blitz.

7 - Point sur les perspectives complémentaires d'actions pour la suite de la saison 2025-2026

Christian Couvreur

Nous poursuivrons l'adaptation des règlements et des évolutions éventuelles sur certains sujets, si c'est nécessaire par rapport au retour du terrain.

Pour ce qui concerne le calendrier, la commission travaille sur son évolution sur trois saisons et nous finalisons les organisations nouvelles.

Le Championnat de France à Chevilly-Larue nous nous concentrons les aspects de parrainage, de mécénat et sur la logistique de l'organisation. Le Festival des Sables d'Olonne est entre autres entre les mains de Jean-Marc et des équipes régionales très actives. Pour les autres festivals, Saint-Raphaël ne sera pas possible pour l'année prochaine pour cause d'indisponibilité de salle. D'autres pistes sont à l'étude notamment Toulon dont on en parlera plus tard et il y aura aussi le retour possible du festival de Quiberon en 2027.

Nous poursuivons les travaux avec les commissions de la FISF, notamment la restructuration des championnats du monde, mais aussi la poursuite de l'homogénéisation des classements au niveau international, sur laquelle beaucoup de travail reste à faire.

La Commission Statut et Règlement a travaillé sur un modèle de statuts et un modèle de règlement intérieur à l'attention des comités, voire des clubs, modèles utilisables et adaptables au format Word que vous pouvez mettre à jour en fonction de vos besoins. Ces documents ont été envoyés. Nous poursuivons l'élaboration et l'évolution de la réglementation fédérale et des documents de référence en cohérence avec la réglementation francophone internationale.

Un sujet dont nous avons parlé mais que nous n'avons pas encore traité concerne l'évaluation des besoins de protection de la FFSC, les noms, les marques, les licences.

Nous avons impérativement besoin d'avoir le renouvellement de notre agrément jeunesse et éducation populaire (JEP). Ceci est nécessaire pour obtenir des réductions ou des subventions pour certaines épreuves. Toutefois pour obtenir cet agrément nous devons reprendre les éléments du dossier et les renvoyer entièrement sur une plateforme pour soumettre ces demandes.

Nous avons aussi évoqué la mise à jour des conventions avec les villages-vacances, et au-delà la recherche de partenariats à l'aide du document mis au point par Pascal, « Nos partenaires ont leur mot à dire ».

Nous allons suivre les recommandations du cabinet d'audit sur les sociétés à cibler.

Côté finances, par rapport à ce qui a été présenté dans l'audit, certaines procédures sont à travailler et nous définirons un plan d'action avec les actions les plus urgentes à prendre.

Des décisions seront à prendre en juin 2026 sur l'avenir de la revue « Scrabblorama », qui semble en bonne voie.

Poursuite des actions de communication et de promotion, pour lesquelles la FFSc peut vous aider, notamment l'aide à la création de nouveaux clubs.

NOTA : les différents votes ainsi que les réponses aux questions diverses font l'objet de deux documents qui sont joints à ce compte rendu.

Fin de séance 17h13

Christian remercie les personnes présentes et à distance d'être restées jusqu'au bout de ce C.A.

Merci à toutes et à tous.